>>> Enjeux de la formation des bibliothécaires au Liban

Les bibliothèques s´adressant aux jeunes ont commencé à se développer au début des années 2000 au Liban. Le réseau existant des bibliothèques publiques ayant un espace jeunesse et des bibliothèques scolaires est encore très disparate et de statuts divers (public, associatif, privé). Ce réseau s´agrandit.
Il y a très peu de bibliothécaires diplômés dans ces bibliothèques, ceux-ci préférant travailler dans les structures universitaires ou centres de documentation privés où ils ont droit à une véritable reconnaissance professionnelle et financière. Un indicateur : l´association des bibliothécaires libanais compte moins de 10% de bibliothécaires de lecture publique ou scolaire parmi ses membres.
La réalité est complexe. La formation initiale des bibliothécaires libanais est assurée par l'Université Libanaise qui délivre une licence et, depuis 2006, un master de bibliothéconomie. La part consacrée à la lecture publique et à l´édition jeunesse reste très faible malgré une évolution positive depuis deux ans. Pour les futurs enseignants, l´Université a mis en place, dans le cadre de la licence de pédagogie, un module de 40 heures sur l´édition jeunesse et la bibliothèque scolaire.

Pour l´ensemble des bibliothécaires, l´expérience acquise sur le tas, ponctuée de stages ou de journées de formation reste la règle.
Le Ministère de la Culture, les associations - en particulier Assabil, la Maison du livre et Iqra' - et les centres culturels étrangers (Centres Culturels Français et Goethe Institut) proposent des formations axées sur le livre, la bibliothèque jeunesse et l´animation.
Ces formations sont de qualité et, pour la majorité d´entres elles, dispensées par des professionnels libanais. Des formations sont aussi proposées pour les illustrateurs et les auteurs jeunesse.
Deux problèmes majeurs sont encore à surmonter : l´offre de formation manque de cohérence et, par ailleurs, ces formations ne sont pas validées par un diplôme.
La documentation professionnelle en arabe sur la bibliothèque jeunesse est peu importante. Pour l´édition jeunesse, la revue *Hamzet Wasl* sur les publications libanaises pour enfants est un outil très apprécié par les professionnels du livre du Liban mais aussi des autres pays. Il faut souhaiter que l´équipe qui anime cette revue ait les moyens d´élargir son action à l´édition jeunesse du Monde Arabe.
Le Ministère de la Culture a mis en place une commission « Formation » dont le premier objectif est de favoriser l´échange et la mise en réseau entre les différents intervenants dans la formation pour optimiser l´offre et mieux évaluer l´évolution des pratiques des bibliothécaires.

© Ministère libanais de la Culture

Formation « Bibliothèque et citoyenneté » à la bibliothèque municipale d'Assabil, à Beyrouth

Un objectif à plus long terme pourrait être de permettre la validation des acquis professionnels et des apports théoriques par un diplôme.
Le Ministère a prévu aussi un espace formation et un centre de documentation professionnelle dans la nouvelle Bibliothèque Nationale.
Le projet de coopération signé avec la France (Fonds de Solidarité Prioritaire de Lecture publique et Édition Jeunesse) vient en appui à l´action du Ministère de la Culture avec un volet très important sur le livre et la bibliothèque jeunesse (acquisitions des collections, formations pour les professionnels de la chaîne du livre, aide à la création de collections).
Tout un ensemble de mesures qui devraient permettre que soit mieux reconnu le métier de bibliothécaire et de professionnaliser un réseau de lecture publique en pleine expansion.

Marie-Hélène Bastianelli

Chef de Projet
Fonds de Solidarité Prioritaire de Lecture Publique
et Édition Jeunesse au Liban

>>> Associations professionnelles et formation

Pourquoi l'intervention des associations professionnelles dans le domaine de la formation professionnelle ? Pourquoi ne pas s'en remettre aux instances et organismes classiques de formation : filières et diplômes de l'Éducation nationale, écoles spécialisées, organismes de formation permanente ?

Rappelons qu'il y a deux catégories distinctes dans le domaine de la formation : la formation initiale et la formation continue, et l'on verra que les associations professionnelles si elles sont parfois amenées à intervenir dans les deux catégories, sont cependant plus présentes dans le domaine de la formation continue.

Comme de nombreux métiers, les métiers du livre et des bibliothèques et de la documentation sont en perpétuelle évolution : ils doivent parfaitement adhérer aux missions qui leur sont confiées et aux attentes des publics, ils doivent suivre les évolutions technologiques et juridiques particulièrement rapides, ils doivent « coller » à l'actualité culturelle.

Pourquoi donc les associations professionnelles sont-elles le plus souvent à même de répondre à ces exigences ? À cela plusieurs raisons :

- Elles sont constituées par définition de professionnels, elles ont une connaissance inégalée du terrain, c'est-à-dire des conditions dans lesquelles s'exerce le ou les métiers : elles sont à même de recenser les attentes en matière de prestations susceptibles de répondre aux missions de chaque établissement dans lesquels

© COBIAC

Formation de bibliothécaires animée par le COBIAC à Bethléem, avril 2006

exercent les professionnels : bibliothèque, services d'archives et de documentation, librairie, édition

- Elles sont à même de recenser et de qualifier les compétences nécessaires.

- Elles sont à même de puiser dans leurs propres rangs pour mettre en place des circuits de transmission des savoirs, pour y trouver un vivier de formateurs de tous niveaux.

- Elles peuvent éventuellement agir avec efficience et rapidité et mettre en place des cycles de formation suivant des modèles économiques et administratifs simplifiés.

Là où existent des filières de formation et des diplômes, on peut considérer que les associations professionnelles apportent des compléments plus ou moins substantiels, des réactualisations, des mises à niveau, voire des correctifs ; et là où ils n'existent pas, ces associations jouent le rôle unique de formation aux métiers.

Dans le domaine des bibliothèques on constate que partout dans le monde, les associations professionnelles, y compris les associations internationales, se sont engagées à des degrés divers dans le domaine de la formation professionnelle : voir par exemple le rôle de l'IFLA, Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires, dans la publication des nombreux manuels et mémentos par les membres de ses différentes commissions.
La plupart des grandes associations professionnelles sont organisées en commissions ou groupes de travail, dont l'un des plus importants est le plus souvent celui qui se consacre à la réflexion et à l'organisation de la formation professionnelle.
Autre exemple : la Fédération des associations britanniques de bibliothécaires CILIP (Chartered Institute of Library and Information Professionals), qui regroupe en Grande-Bretagne plus de 60 000 membres, a le contrôle presque total des formations professionnelles initiales et continues, ainsi que des publications qui s'y rapportent.

En ce qui concerne les associations françaises, on peut citer :
- L'ABF, Association des Bibliothécaires Français, une association centenaire, reconnue organisme de formation depuis 1978, qui prend en charge une formation d'auxiliaires de bibliothèques à un niveau Initiation au métier de bibliothécaire avec délivrance d'un diplôme reconnu officiellement. Cette formation est destinée aux personnels bénévoles ou salariés des petites bibliothèques ou au personnel d'exécution des grandes bibliothèques. Elle pallie l'absence totale de formation de ce niveau proposée par les organismes officiels. Organisée en centres régionaux de formation, elle forme plusieurs centaines de personnes par an, puise largement dans les viviers locaux des professionnels membres de l'association pour assurer les formations et édite ses propres outils pédagogiques.
Par ailleurs l'ABF, en collaboration avec des organismes officiels de formation ou des établissements, organise d'innombrables opérations de formation continue sous forme de stages, journées d'étude, colloques, ou y participe.

- Autre association : la BRL/COBIAC, Banque Régionale du Livre PACA/ COllectif de Bibliothécaires et Intervenants en Action Culturelle, une association fondée par des professionnels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mise en place d'une banque de don de livres. Très vite s'est imposé le constat que les dons de livres ne pouvaient être dissociés de formations à l'organisation, à la gestion et à l'animation des bibliothèques des pays bénéficiaires des dons et échanges mis en place par l'association. L'activité de formation, recrutant elle-même parmi les professionnels de la région intervenant bénévolement, est donc devenue un préalable à toute intervention de dons des documents, issus des désherbages des bibliothèques, des librairies et des maisons d'édition de la région.

Les associations professionnelles peuvent aussi être appelées en sous-traitance, avec des conventions de partenariat, à des actions de formation proposées par des organismes officiels comme par exemple en France le Ministère des Affaires Etrangères, le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale, les Universités qui font appel à l'ABF, à la BRL/COBIAC ou à d'autres associations professionnelles, dans le cadre d'opérations ponctuelles de formation.

Par ailleurs les associations professionnelles se mobilisent à tous les niveaux pour la reconnaissance des compétences professionnelles, elles travaillent, et parfois même elles luttent avec acharnement, à la mise en place et à l'amélioration des statuts professionnels, à la construction de processus de validation des connaissances, à la constitution de réseaux de partage et d'échange de compétences.

On peut donc affirmer que le rôle des associations dans le cadre de la formation professionnelle ne se réduit pas à un rôle palliatif visant à combler des manques ou des insuffisances, mais qu'il est un moteur, agissant au plus près des attentes et de l'utilisation des compétences, et qu'il est vraisemblable qu'aucune des professions du livre, des bibliothèques et de la documentation ne saurait se passer de sa richesse, de sa diversité et de son efficacité.

Pour plus d'information sur les exemples cités :
www.abf.asso.fr
www.brl-paca.org
www.ifla.org

Françoise Danset

Directrice de la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône
Responsable de la commission Coopération et Développement de l'Association des Bibliothécaires Français